Inscriptions individuelles aux animations pédagogiques 2015-2016

Mode d'emploi

I- Avant de s'inscrire

Pour pouvoir réaliser votre inscription, vous devez être en possession de **vos codes d'accès** à l'application en ligne (identifiant et mot de passe**). Ces codes ont été envoyés sur votre messagerie professionnelle et sur la messagerie de l'école** (chaque enseignant a un code spécifique).

RAPPEL (SI NECESSAIRE)

Pour accéder à votre messagerie et lire vos messages, deux possibilités :

1- Utiliser le webmail académique
Pour cela se connecter à l'adresse
https://messagerie.ac-versailles.fr/courrier/
Remarque : les identifiants et mots de passe sont ceux utilisés pour se connecter à I-Prof.
Indiquer son identifiant (en général formé de la première lettre du prénom + nom + éventuellement un chiffre), exemple : jdouchin (ou jdouchin3).
Indiquer son mot de passe (en général le NUMEN avec les lettres en majuscules sauf si vous avez modifié le mot de passe dans Iprof)
Vous accédez alors à votre messagerie et pouvez lire ou écrire des messages.

2- Vous pouvez également installer ce compte dans un logiciel de messagerie (Outlook, Thunderbird, Mail...)
Voici les renseignements utiles pour ajouter un compte courrier :
**** adresse mail : prenom.nom@ac-versailles.fr***
exemple : jocelyne.douchin@ac-versailles.fr (ou jocelyne.douchin3@ac-versailles.fr si votre identifiant comporte un chiffre)
**** serveur entrant POP3 : popext.ac-versailles.fr***
**** serveur sortant SMTP : celui de votre connexion internet (smtp.free.fr si vous êtes chez Free, smtp.orange.fr si vous êtes chez Orange...)***
**** identifiant : en général formé de la première lettre du prénom + nom + éventuellement un chiffre exemple : jdouchin (ou jdouchin3)***
**** mot de passe : en général le NUMEN avec les lettres en majuscules sauf si vous avez modifié le mot de passe dans Iprof***

II- Pour s'inscrire

Remarques TRES importantes avant de commencer *:*

- Prendre connaissance de la note de service N° 8 concernant les animations pédagogiques 2015-2016, celle-ci a été envoyée aux écoles et est disponible sur le site de la circonscription d'Étampes.

- Certains vœux sont déjà cochés ne pas les décocher, il s'agit des inscriptions effectuées par la circonscription pour les animations constituant le tronc commun, n'utilisez pas non plus la fonction « effacer tous mes vœux », cela décocherait les choix de la circonscription.

- Certaines animations ont un nombre limité de participants, ce seront les premiers inscrits qui pourront y participer, une fois le nombre de stagiaires atteints, il ne sera plus possible de s'y

inscrire.

- Vous devez obligatoirement vous inscrire à hauteur du temps qu'il vous reste à réaliser, ce temps est précisé sur votre page d'inscription.

1- **Connectez-vous à l'adresse : http://www.tice91.ac-versailles.fr/animations**
2- **2- Entrez votre identifiant et votre mot de passe**
(ceux reçus à votre adresse professionnelle – voir paragraphe ci-dessus).

3- Changez votre mot de passe comme cela est demandé **(bien le conserver).**

4- Cliquez sur votre nom et prénom dans « accès enseignant » (au bas de la page). Vous pouvez alors :

- ***visualiser le plan de formation ;***
- ***visualiser vos paramètres personnels* :** vous pouvez vérifier l'exactitude des informations, si celles-ci sont erronées, cliquez sur « modifier ces paramètres » et corrigez ou complétez les informations, acceptez le changement si on vous le propose (cliquez OUI).
- ***choisir vos animations*** en cliquant sur « Mes vœux : je choisis mes animations pédagogiques » (en haut de page dans le rectangle bleu).

5- Cocher alors les animations qui vous intéressent. **Penser à valider vos choix** en bas de page.
Rappel : NE PAS DECOCHER les animations pré remplies.

6- Vous obtenez alors **la récapitulation de vos choix par date** que vous pouvez imprimer ce qui permet de vérifier que les animations choisies ne se chevauchent pas.

7- Vous avez terminé.

LES INSCRIPTIONS SONT À EFFECTUER POUR LE 7 OCTOBRE 2015

III- Après la clôture des inscriptions

Vous recevrez un mail sur votre adresse professionnelle qui vous confirmera la prise en compte de vos demandes et qui vaudra convocation.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Jocelyne Douchin : jocelyne.douchin@ac-versailles.fr.